



CLUB NAUTIQUE HOEDICAIS

"Partons, la mer est belle"

LA TRANSQUADRA 2008-2009

AVIS DE COURSE

1) ORGANISATION.

L'association " LA TRANSQUADRASOLO® " (loi 1901) , organise, conjointement avec le CLUB NAUTIQUE HOEDICAIS, club affilié à la FFVoile, une course transatlantique à la voile, en solitaire, et en équipage de deux personnes, réservée aux skippers et équipiers âgés de quarante ans et plus, au 1er Janvier 2009.

Cette épreuve, dénommée TRANSQUADRA 2008-2009, se disputera en deux étapes sur le parcours :

1 / SAINT NAZAIRE – ARCHIPEL DE MADERE .

2 / ARCHIPEL DE MADERE - LE MARIN (Martinique).

Le départ de la première étape sera donné en rade de SAINT NAZAIRE, fin Juillet 2008.

Le départ de la deuxième étape sera donné dans l'Archipel de MADERE, en Janvier ou Février 2009.

2) REGLES DE COURSE

La TRANSQUADRA 2008-2009 sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2005 à 2008*. (http://www.ffvoile.net/ffv/public/arbitrage1/RCV05_08/home.asp)

3) CONCURRENTS

Chaque concurrent devra avoir quarante ans révolus au plus tard le 1^{er} janvier 2009.

Chaque concurrent résidant en France devra présenter, au moment de la confirmation de son inscription, sa licence FFVoile 2008 valide, portant le cachet médical. Il devra présenter sa licence FFVoile 2009 valide portant le cachet médical avant le départ de la seconde étape.

Les concurrents étrangers devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

4) BATEAUX

4.1 REGLEMENTATIONS SPECIALES OFFSHORE ISAF

L'épreuve est classée en catégorie 1 des RSO.

(http://www.ffvoile.net/ffv/public/arbitrage1/2006/OSR_2006-2007_FRA.pdf)

Ces réglementations concernent aussi bien les voiliers que les équipages.

En particulier, le skipper ou au moins un des membres des équipages de deux personnes, devra avoir suivi un stage de sécurité ISAF dans un centre "ISAF approved", et produira le certificat correspondant.

4.2 PRESCRPTIONS PARTICULIERES

Outre les obligations RSO, chaque voilier admis à participer à l'épreuve, devra, en particulier, répondre à l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- Ø être équipé d'une balise de repérage satellite, fournie par l'organisation.
- Ø Respecter la réglementation des Affaires Maritimes précisée dans la division 224 relative à l'armement des navires de plaisance.
- Ø être homologué CE Classe A ou B. (Pour les navires de construction postérieure à Juin 1996).
- Ø avoir une longueur de coque comprise entre 8,50 m et 15 mètres.
- Ø être équipé d'un moteur fixe, apte à propulser le bateau.
- Ø respecter l'article 4.3 ci-après

4.3 - JAUGE

L'épreuve sera disputée suivant les règles de jauge IRC.

Chaque skipper devra présenter, avant le 30 juin 2008, le certificat IRC valide de son voilier.

TCC admis : $0.950 < TCC < 1,075$.

Le certificat de jauge 2008 sera pris en compte pour la deuxième étape courue en 2009.

Un voilier ne devra pas subir de modification avant le départ de la 2^{ème} étape, qui pourrait entraîner une modification de son TCC 2008.

5) INSCRIPTIONS

Nota : Le nombre maximum de bateaux inscrits est limité à 100, solitaires et doubles additionnés.

En cas de nécessité une liste d'attente sera ouverte, sur ordre chronologique.

Les réservations sont nominatives.

L'organisation est seule apte à désigner le remplacement d'un désisté.

Les droits d'inscription sont de :

- 2 000 € pour les bateaux des solitaires.
- 3 000 € pour les bateaux des équipages doubles.

Echéancier :

(se reporter aux fiches d'inscription SOLO et DOUBLES)

1. 500 € pour la réservation du numéro de cagnard, ouverture des listes : Samedi 21 Octobre 2006.

Joindre : 10 lignes sur votre expérience nautique, vos motivations pour participer à la Transquadra 2008 2009.

2. 750 € avant le 1 Janvier 2008.

Joindre : 1 photo visage, sans lunettes de soleil. 1 photo de votre bateau sous voiles. Tous renseignements sur le bateau.

3. Le solde soit,

- pour les solitaires : 750 €
- pour les doubles : 1 750 €

avant le 30 Juin 2008, avec le dossier d'inscription complet.

Joindre : Certificat de jauge IRC 2008, endorsed. N° balise de détresse. Certificat de stage sécurité ISAF

Pénalités de retard sur le dossier d'inscription, ou dossier incomplet, et, ou, le solde : 20 € par jour de retard, dans la limite du 15 Juillet 2008. Ces pénalités seront intégralement reversées à la SNSM.

En cas de dédit, les sommes versées restent acquises à l'association " LA TRANSQUADRASOLO ".

Ces droits d'inscription correspondent à une participation aux frais suivants :

- organisation générale, sportive et administrative de l'épreuve,
- location des services de localisation par satellite de chaque bateau : balise et système associé.
- séjours dans les ports de Saint Nazaire, Archipel de Madère, et Le Marin, dans le cadre de la Transquadrasolo

6) CLASSEMENT

Il y a deux groupes de classement distincts :

- Solitaires
- Doubles

Le système de calcul des temps compensés utilisé sera le TEMPS SUR TEMPS.

Le classement général officiel pour chaque groupe sera déterminé par ADDITION DES TEMPS COMPENSES de chaque voilier sur les étapes ST NAZAIRE - MADERE et MADERE - MARTINIQUE.

Les pénalités en temps seront appliquées suivant le barème ci-après :

OCS	temps de course du bateau + 2 heures
DNS, DNC, RET,RAF,DNF, DNE	temps compensé du dernier + 10 %
DSQ	temps compensé du dernier + 30 %

8) AIDES A LA NAVIGATION

Tous les systèmes de réception de cartes météorologiques sont autorisés.

7. PLOMBAGES.

Les commandes des inverseurs, ou les arbres porte hélice, ainsi que les radeaux de survie, seront plombés avant le départ de chaque étape, et l'intégrité de ces plombages sera contrôlée à chaque arrivée.

9) PUBLICITE

Tout parrainage de concurrent par une ou plusieurs firmes est autorisé.

L'organisation se réserve : 2 mètres de chaque côté de la coque, à l'avant, pour les autocollants des partenaires officiels de l'épreuve, ainsi que la libre disposition des espaces sur les cagnards de cockpit fournis par l'organisation. Le port des cagnards durant toute la durée de l'épreuve est obligatoire.

10) INSTRUCTIONS DE COURSE

Elles seront remises à chaque concurrent lors de la semaine précédant le départ fin juillet 2008 à ST NAZAIRE.

11) PRIX

Il n'y a pas de prix en espèces, et les dotations en prix sont peu importantes.

12) CONTACT

**Association TRANSQUADRASOLO.
Maison de la Mer.
Face au 54 Quai de la Fosse
44100 NANTES. FRANCE.**

Tél : 00 33 (0)6 09 39 80 50. Fax : 00 33 (2) 51 84 23 32.

e-mail : transquadra@transquadra.com

Site web : www.transquadra.com